

Analyse de l'écosystème des startups en Algérie (Etat des lieux et Perspectives)

تحليل البيئة الريادية للمؤسسات الناشئة بالجزائر (الواقع والأفاق)

Khelil Sabrina*, Université Lounici Ali – Blida 2 – (Algérie)

Date de réception : 24/02/2022 ; Date de révision : 18/05/2022 ; Date d'acceptation : 30/06/2022

Résumé :

L'écosystème de la start-up en Algérie est au cœur de notre contribution scientifique, ainsi l'objet majeur de notre étude se trouve être double. En premier lieu, nous essayerons de définir le cadre conceptuel de la start-up en Algérie en terme de réglementations juridiques et économiques avec tout ce qui a trait à la labellisation et création. En second lieu, établir un diagnostic de cet écosystème, qui se fera en analysant les points forts, ces derniers se traduisent majoritairement par la prise de conscience des pouvoirs publics des limites des dispositifs existants dédiés à promouvoir l'entrepreneuriat en Algérie, ainsi que la nécessité d'adapter le cadre réglementaire en mettant en œuvre des outils spécifiques à la création et l'accompagnement des startups comme les structures d'incubations et d'accélération et des formules et moyens de financement plus adaptés aux besoins accrus de la start-up. Les points faibles de cet écosystème qui seront également discutés, des alternatives et solutions seront proposés afin de promouvoir un écosystème favorable à l'émergence et développement des startups, qui sont devenues la locomotive qui tire les économies vers le haut.

Mots-clés : Entrepreneuriat, Start-up, Ecosystème, Algérie.**Codes de classification Jel :** L26**Abstract:**

Algeria's Start-up ecosystem is in the thick of our scientific contribution which at first, define the concept of start-up in Algeria in terms of regulations, labeling and creation. Secondly, establish the diagnosis of this ecosystem, by analyzing the strengths, which are mainly reflected on the one hand, by the awareness of the public authorities of the limits of the previous mechanisms dedicated to promoting entrepreneurship in Algeria, and the importance of adapting them to the current context. On the other hand, the need to implement specific tools for the creation and support of start-ups, in particular incubation and acceleration structures and means of financing more adapted. The weak points of this ecosystem will also be discussed, alternatives and solutions will be suggested in order to be able to ensure an ecosystem in favor of the development of start-up, which has become in these times around the world the engines of economic progress.

Keywords: Entrepreneurship, Start-up, Ecosystem, Algeria.**Jel Classification Codes:** L26

* Auteur correspondant [,sabrinakhelil2006@yahoo.fr](mailto:sabrinakhelil2006@yahoo.fr) .

I- – Introduction.

La plupart des pays émergents ont développé la réelle volonté de promouvoir l'entrepreneuriat dont l'Algérie, qui en a fait son cheval de bataille afin de bâtir un modèle économique structuré loin de celui basé sur la rente pétrolière est peu diversifiée, qui au fil des années et des chocs pétroliers a prouvé sa non adéquation avec les mutations et les bouleversements géoéconomiques. Dans ce contexte, les startups sont devenues des moteurs clés de la croissance économique et de la création d'emplois, et sont souvent un catalyseur d'innovations radicales, c'est ce qui a été prouvé par la crise sanitaire mondiale du COVID19, où les startups ont continué à jouer un rôle essentiel pour les économies. Certaines jeunes entreprises innovantes ont réagi rapidement et avec souplesse à la pandémie et ont joué un rôle essentiel en aidant de nombreux pays à passer à des services de travail, d'éducation et de santé entièrement numériques, et ont fourni des innovations dans les biens et services médicaux, ce qui fut le cas en Algérie. Cependant, la plupart des startups existantes sont confrontées à des défis importants, car elles sont plus vulnérables et sont confrontées à des contraintes liées à l'écosystème dans lequel elles évoluent. D'où l'importance de construire un écosystème favorable à l'émergence et au développement des startups, ce que tend à faire le gouvernement Algérien.

Partant de ce constat, le but de notre article réside dans le fait de répondre à la problématique suivante :

Quel écosystème activer, pour favoriser l'émergence et le développement des startups en Algérie ?

Cette problématique nous conduit à poser les questionnements suivants:

- Quelles sont les caractéristiques d'une start-up, et comment en devenir une en Algérie ?
- Qu'est-ce qu'un écosystème entrepreneurial en Algérie ?
- Quelles sont les mesures et les perspectives favorables à l'émergence et au développement des startups en Algérie?

Afin d'apporter des éléments de réponses nécessaires aux questionnements posés, nous avons structuré l'étude en deux axes distincts, ainsi qu'une rubrique consacrée aux résultats et la discussion.

Le premier axe est dédié aux différentes notions en relation avec la start-up en Algérie, en abordant d'abord les définitions et les caractéristiques relatives à la start-up, puis nous ferons le cap sur les modalités de création et de labellisation instaurées en vue de bénéficier d'un financement par la suite.

Quant à la deuxième partie de l'article, il sera centré sur l'analyse et le diagnostic de l'écosystème Algérien des startups, en commençant par définir le cadre conceptuel de l'écosystème à travers les différents travaux scientifiques ayant abordé le sujet, puis par la suite, décrire le panorama de l'écosystème de la start-up en Algérie, et cela en faisant le point sur ses principaux acteurs avant la création du ministère délégué en charge de l'économie du savoir et des startups, puis souligner les nouveautés instaurées par ce ministère en matière d'écosystème. En dernier lieu, les points forts et les faiblesses de l'écosystème seront diagnostiqués et discutés afin de proposer des alternatives favorables à l'émergence et au développement de la start-up en Algérie.

II. Cadre conceptuel de la start-up en Algérie.

L'intérêt nouveau porté aux startups a commencé pour la première fois dans le monde dans les années 1920 à New York aux USA dans les domaines des télécoms. Plus précisément dans les projets de la technologie transmission sans fil (TSF) après la découverte de Marconi de la TSF début des années 1900¹. Les premières startups réelles - remontent à l'époque qui a suivi la Grande Dépression financière dans les années 1920/1930. Bien qu'il soit difficile de déterminer avec exactitude "l'ère des startups", il est beaucoup plus prudent de supposer qu'elle a en commun l'émergence de la Silicon Valley. Ainsi, il est également prudent de rester dans la supposition que les premières startups sont les entreprises de la Silicon Valley, comme, par exemple, celle portant le nom d' International Business Machines (mieux connu sous le nom d'IBM fondée en 1911) .Un autre exemple c'est celui de Google qui a commencé comme une expérience et s'est développé pour devenir un leader sur le marché: exactement ce que tout fondateur de startup espère².

II.1. La start-up : définitions et caractéristiques.

Etymologiquement parlant, le mot « start-up » est un mot emprunté à la langue anglaise dit anglicisme, composé de deux parties :

-**Start** : pour le démarrage d'une nouvelle entreprise ou activité.

- **Up** : pour la phase d'accélération de l'entreprise.

La start-up est en évidence bien plus qu'une entreprise, c'est en réalité un véritable état d'esprit : Une équipe partageant des valeurs et réunie pour poursuivre un projet commun bien souvent innovant³.

Après consultation de plusieurs travaux de recherche portant sur l'entrepreneuriat et la start-up, notamment la définition apportée par Ries⁴ nous paraît la plus adéquate, car elle ne tient pas en compte de la taille ni de la forme et encore moins du secteur économique dans le quel s'inscrit la startup. Il l'a pour cela défini comme étant une « *institution humaine conçue pour créer un nouveau produit ou service dans des conditions d'incertitude extrême* ».

Dans le même sens Larguier⁵ voit une *start-up*, d'abord comme « *l'histoire d'une équipe animée par un même projet, porté par des mêmes valeurs, par des mêmes passions* ». De ce fait, créer sa start-up c'est d'abord y croire. C'est faire un pari sur l'avenir, que la société dans laquelle nous vivons est ouverte à la nouveauté, c'est dépasser le contexte de crise pour transformer des problématiques en opportunité. C'est mettre en avant les idées de projets. C'est façonner un monde où la créativité est le travail sont valorisé, ou le gain de l'argent est décomplexé, c'est faire des erreurs et se remettre en question, c'est regarder tout près, mais voir beaucoup de choses.

Le terme "start-up" emprunté à la langue anglaise ne signifie donc pas simplement "jeune entreprise qui démarre" ou "entreprise technologique". Il va au delà de ça, et les caractéristiques que nous allons cité si dessous montrent bien qu'une startup est différenciée de l'entreprise par le fait que la startup soit⁶:

-**Temporaire** : Une start-up n'a pas l'intention de rester ainsi tout au long de sa vie. Devenir une startup n'est pas un but en soi. L'entrepreneuriat est une étape spécifique et l'objectif principal est de transformer des idées en entreprises, de trouver de nouvelles façons de fournir des services et de créer de la valeur.

-**A la recherche d'un business model** : Devenir une start-up, c'est offrir de la valeur aux clients grâce à un produit ou un service qui n'a jamais été vu auparavant. Le défi pour les startups est de trouver et de construire un business model qui lui corresponde. Un business model qui n'est pas calqué sur une structure existante et qui n'est pas forcément évident lors du lancement de la structure.

-**Répliquable** : Cela signifie qu'une startup recherche un modèle qui, une fois que cela fonctionne (c'est-à-dire qu'il génère du profit et tout en sachant comment y parvenir), peut être fait ailleurs à plus grande échelle, ou par d'autres

-**Évolutive (pour une croissance exponentielle)** : Une autre caractéristique d'une start-up est son évolutivité. Avoir un modèle où plus le nombre de clients est élevé, plus le profit est

Analyse de l'écosystème des startups en Algérie (Etat des lieux et Perspectives)

important. Le premier client coûte plus cher que les clients suivants, et ainsi de suite. C'est cette évolutivité, associée au fait que le modèle est reproductible, qui a permis aux startups de se développer si rapidement en peu de temps par rapport aux entreprises dites plus traditionnelles.

D'autres caractéristiques viennent étoffer celles citées auparavant, permettant la distinction entre la startup et la simple entreprise, s'agissant du fait que les startups étant⁷ :

-Des projets plus risqués: Tout d'abord, un projet de création d'une start-up est plus risqué qu'un projet classique. En plus du risque encouru, l'entreprise doit également faire face aux déficits de l'innovation.

-Des structures agiles: une start-up est une structure agile, elle doit avoir la capacité à s'adapter très rapidement à son environnement puis à ses évolutions. Généralement, ces entreprises évoluent sur des marchés en création dans lesquels les règles ne sont pas encore définies. L'agilité est un facteur clé de succès.

-Un état temporaire: le projet peut échouer, et donc disparaître, ou réussir puis devenir une entreprise classique lorsque son modèle est trouvé et cesse d'évoluer.

-Des besoins importants en financement : pour leur démarrage et leur développement, les start-up ont souvent besoin de beaucoup de financements :

- D'abord pour démarrer, car elles ne génèrent pas assez de revenus au départ de leurs activités, voire très peu, mais ont des besoins à financer, comme le (recrutement, développements produits ou services...),

- Et ensuite pour booster leurs activités, car ces entreprises recherchent la croissance rapide. Elles n'ont donc pas assez de temps de s'autofinancer et doivent parfois lever des fonds pour se développer plus rapidement, chose qui complique l'équation.

Le financement à la mode dans l'univers des sociétés innovantes est la célèbre levée de fonds, cette dernière consiste à accueillir des investisseurs dans son capital social. En contrepartie de leur prise de participation, les investisseurs injectent des capitaux pour permettre à l'entreprise de démarrer son activité ou d'accélérer son développement.

-Une recherche permanente de rentabilité: la plupart des nouveaux projets start-up ont des potentialités élevées, voir importante de rentabilité. Dans un premier temps, l'entreprise perd de l'argent car n'arrivant pas à couvrir les frais. Ensuite, plus l'entreprise prend une courbe ascendante, plus sa marge bénéficiaire par client augmente car son modèle est scalable.

-Le business plan d'une start-up (à ne surtout pas confondre avec le Business model): la structuration du projet de création d'entreprise par une start-up s'articule autour du business plan, ce dernier permet de :

- Résumer le projet en quelques lignes,
- Définir son business model (BMC),
- Identifier les facteurs clés de succès,
- Identifier les compétences clés et bâtir l'équipe projet.

II.2.La start-up en Algérie (législation et démarches de création).

Start-up est un terme qui s'est imposé dans le jargon économique politique et social. Ces cinq dernières années en Algérie, notamment par la mise en place du ministère délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up en 2019 dans le cadre de la transition économique visant à sortir le pays de l'économie rentière par la promotion de l'acte entrepreneurial et la création de richesse.

A ce jour, bien que sur le plan législatif les textes juridiques régissant les startups soient limités, dont la loi de finance 2020 n° 19-14 du 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019, et celle de 2021 n° 20-16 du 16 Joumada El Oula 1442 correspondant au

31 décembre 2020, , une définition au terme start-up est apportée suite à la synthèse des textes cités dessus , et cela comme étant «une Très Petite Entreprise du Numérique Portée par des Jeunes Diplômés dont les produits ou les services ont un caractère Innovant».

Cette définition est ambiguë, car ne permettant pas à l'administration publique et ses démembrements de mettre en place des actions d'aide ciblées aux startups. De plus, le flou est plus grand car la définition actuelle introduit, d'une part, le concept d'innovation qui est en soit une notion à géométrie-variable dont l'évaluation est longue, incertaine et coûteuse, et d'autre part, le lien direct avec l'âge (les jeunes), limitant ainsi les champs de la start-up⁸.

Quand aux étapes de créations de la startup, la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) qui a établis en 2020 un guide sur le parcours de création de la start-up, et ce, dans le cadre de la sensibilisation des jeunes chercheurs et étudiants à l'entrepreneuriat et à la création de startups. D'après le guide en question, la création de la startup en Algérie passe par les étapes suivantes⁹ :

- L'idée (recherche, preuve de concept, protection de la propriété intellectuelle) :
- Le plan d'affaire :
- Les aides (l'accompagnement)
- Le financement
- Le choix du statut juridique
- Accomplissement des formalités de créations
- Création de la start-up

II.3. Labellisation de la start-up: conditions et avantages.

La création d'un statut particulier dédié exclusivement à la start-up en Algérie est un choix qui s'est imposé de lui-même au fil du temps, ce cadre règlementaire, lui permettant d'accéder à des facilités (fiscales, parafiscales et autre avantages). Le but de la labellisation est de bénéficier de facilitations en termes de financement, fiscalité et d'accompagnement.

Le décret exécutif n°20-254 publié le 15 septembre 2020 dans le journal officiel de la république algérienne portant la création d'un comité national de labellisation auprès du ministre chargé des startups, tout en fixant également les missions, la composition et le fonctionnement de cet organisme.

Le comité national est présidé par le ministre chargé des Startups ou son représentant. Il est accompagné par huit (08) représentants de différents ministères (finances, agricultures, poste et télécommunication, enseignement supérieur, industrie, pêche, numérique, énergies renouvelables). Ce comité a pour mission¹⁰ :

- l'attribution du label « Start-up » en Algérie aux jeunes sociétés innovantes
- l'attribution du label « Projets innovants » en Algérie aux porteurs de projets innovants n'ayant pas encore créé de société
- l'attribution du label « Incubateurs »
- l'étude des demandes introduites après refus d'attribution des labels « Start-up », « Projets innovants » et « Incubateurs »

II.3.1. L'octroi du label

Le label « Start-up » est octroyé à la société pour une durée de quatre ans, renouvelable une seule fois. Selon la réglementation en vigueur les critères que doivent remplir les sociétés candidates au label sont ¹¹:

- La société ne doit pas dépasser les huit années d'existence ;

Analyse de l'écosystème des startups en Algérie (Etat des lieux et Perspectives)

- Le modèle d'affaires de la société doit s'appuyer sur des produits, des services, le business model ou tout autre concept innovant, l'innovation dans toutes ses formes (architecturale, disruptive ou radicale) le caractère innovant doit permettre de gagner à terme un avantage concurrentiel. ;
- Le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser le montant fixé par le comité national ;
- Le capital social doit être détenu à, au moins 50 % par des personnes physiques, des fonds d'investissement agréés ou par d'autres sociétés disposant du label « Start-up » ;
- Le potentiel de croissance de la société doit être suffisamment grand ;
- La société ne doit pas avoir plus de 250 employés , car ce cadre réglementaire (Le label) n'intéresse pas les entreprises déjà bien établies quand bien même elles proposeraient un service ou produit innovant, l'une des différences fondamentales qui sépare les startups des entreprises classiques est le caractère temporaire de leurs organisations.”.

La société souhaitant obtenir le label « Start-up » en Algérie est tenue de déposer une demande via le portail électronique national des Startups accompagnée des documents suivants ¹²:

- Un extrait du registre du commerce et des Cartes d'identification fiscale (NIF) et statistique (NIS) ;
- Une copie des statuts juridiques de la société ;
- Une attestation d'adhésion à la caisse nationale des assurances sociales (CNAS) avec une liste nominative des salariés ;
- Une attestation d'adhésion à la caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) ;
- Une copie des états financiers de l'année en cours (bilan comptable et compte de résultat, ...);
- Un plan d'affaires détaillé ;
- Les qualifications scientifiques et techniques et l'expérience du personnel de la société ;
- Tout titre de propriété intellectuelle et tout prix ou récompense obtenus.

Le label « Start-up » est octroyé à la société pour une durée de quatre (4) ans, renouvelable une seule fois.

Les entreprises disposant du label « Start-up » se voient octroyer les avantages fiscaux suivants :

-Exonération sur la taxe sur l'activité professionnelle (TAP),

-Exonération sur l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS)

Et cela pour une durée de quatre (4) ans, à compter de la date d'obtention du label « Startup », avec une année supplémentaire, en cas de renouvellement.

-Exonération de la TVA et soumises à 5 % de droits de douane pour les équipements acquis entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement. (Selon l'article 86 de la loi finance 2021 qui modifie l'article 33 de la loi de finance complémentaire 2020)

II.3.2. Le label Projets Innovants

Sur le portail électronique des startups dz, on peut clairement voir qu'il est mentionné que ce label s'adresse exclusivement aux porteurs de projets n'ayant pas encore créé leur société, permettant ainsi aux détenteurs d'accéder aux différents avantages au même titre que le label startup et cela pour une durée de deux ans renouvelable deux fois. Ainsi

toute personne physique ou groupe de personnes physiques peut prétendre au label Projets innovants, pour tout projet se rapportant à l'innovation en Algérie.

La personne souhaitant obtenir le label « Projets innovants » est invité à déposer une demande via le portail électronique national des Startups accompagnée des documents suivants ¹³:

- Une présentation du projet et ses aspects d'innovation ;
- Les éléments prouvant le fort potentiel de croissance économique (business model, business plan...);
- Les qualifications scientifiques et/ou techniques et l'expérience de l'équipe en charge du projet ;
- Tout titre de propriété intellectuelle et tout prix ou récompense obtenus.

III. Panorama de l'écosystème des startups en Algérie

L'intérêt porté à l'étude de l'écosystème entrepreneurial est croissant, ainsi les différentes études ont montré que l'écosystème entrepreneurial se compose de tous les acteurs et facteurs interdépendants qui permettent et limitent l'entrepreneuriat sur un territoire particulier¹⁴.

III.1. Notions sur l'écosystème entrepreneurial (EE)

On compte plusieurs définitions du terme écosystème entrepreneurial d'après les différents travaux de recherches orienté vers ce concept qui a connu un regain d'intérêt important et croissant, lié à l'importance de l'entrepreneuriat dans les économies nationales et internationales .Néanmoins il n'existe pas une définition type du concept EE à ce jour .

III.1.1.Approches sur l'écosystème entrepreneurial

L'écosystème entrepreneurial a fait objet de beaucoup de recherche scientifique comme le montre l'article Edward J. Malecki publié en 2018 dans la revue Geography Compass et dans le quel l'auteur fait le tours des différentes définitions du concept à travers les multiples travaux de recherche, comme le montre le tableau ci-dessous , résumant ainsi les différentes définitions de ce concept .

Tableau (1) : Définitions de l'écosystème entrepreneuriales

Auteur	Définition
Cohen (2006)	Les écosystèmes entrepreneuriaux sont définis comme un groupe interconnecté d'acteurs locaux dans une communauté engagée dans le développement durable à travers le soutien et la facilitation de nouvelles entreprises durables. (P 3)
Senberg (2010)	L'écosystème de l'entrepreneuriat se compose d'un ensemble d'éléments individuels, tels que le leadership, la culture, les marchés des capitaux et l'ouverture d'esprit des clients, qui se combinent de manière complexe. Ignorer la nature interconnectée des éléments de l'écosystème peut conduire à des résultats pervers .(P 43, P 50)
Feld (2012)	Affirmant qu'un écosystème prospère a quatre caractéristiques : (a) il est dirigé par des entrepreneurs ; (b) il est inclusif où tout le monde est le bienvenu ; (c) les personnes impliquées sont engagées à long terme (au moins 20 ans) dans l'écosystème ; et (d) il y a de

Analyse de l'écosystème des startups en Algérie (Etat des lieux et Perspectives)

nombreuses occasions de rassemblement, c'est-à-dire de nombreux événements. (PP 25–28)

Mason and Brown (2014)

Un ensemble d'acteurs entrepreneuriaux interconnectés (potentiels et existants), d'organisations entrepreneuriales (par exemple, des entreprises, des investisseurs en capital-risque, des investisseurs providentiels et des banques), des institutions (universités, organismes du secteur public et organismes financiers) et des processus entrepreneuriaux (par exemple, l'entreprise le taux de natalité, le nombre d'entreprises à forte croissance, les niveaux d'"entrepreneuriat à succès", le nombre d'entrepreneurs en série, les niveaux d'ambition entrepreneuriale) qui s'unissent de manière formelle et informelle pour connecter, arbitrer et gouverner la performance au sein de l'entreprise.. (P 9)

Audretsch and Belitski (2017)

le système entrepreneurial étant institutionnel et organisationnel ainsi que d'autres facteurs systémiques qui interagissent et influencent l'identification et la commercialisation des opportunités entrepreneuriales.(P 2)

La source : élaboré par l'auteur sur la base de Edward J. Malecki (2018) , **entrepreneurship and entrepreneurial écosystèmes** , ecosystems.Geography , P6 , visité : 26/12/ 2021 , <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/gec3.12359>

D'après cette revue de littérature qui corrobore le fait qu'aucune définition type du concept EE n'a pas pu être mise en place par les chercheurs, nous avons jugé intéressant de citer la définition qu'a apporté Christina Theodoraki, qui nous semble être la plus adéquate et complète en matière d'EE, pour elle : *«l'écosystème entrepreneurial est un ensemble d'acteurs interconnectés, d'institutions et de processus qui interagissent pour renforcer l'entrepreneuriat au sein de l'environnement local. Cette notion représente les différents groupements d'acteurs (publics ou privés, institutions et entreprises, universités) et de facteurs qui définissent le milieu dans lequel les acteurs évoluent en constante interaction¹⁵»*.

III.1.2. Structuration de l'écosystème entrepreneurial

Tous les écosystèmes d'entrepreneuriat sont uniques . Il n'existe pas de model type de l'écosystème entrepreneurial, car en vrai l'écosystème de l'entrepreneuriat se compose de centaines d'éléments spécifiques que, pour plus de commodité, nous regroupons en six domaines généraux : une culture propice, des politiques et un leadership favorables, la disponibilité d'un financement approprié, un capital humain de qualité, des marchés de produits favorables à l'entreprise et un éventail de soutiens institutionnels et infrastructurels¹⁶.

Bien que tous les écosystèmes d'entrepreneuriat impliquent les six mêmes domaines, chaque écosystème est unique et implique d'innombrables éléments complexes interactifs. C'est un facteur critique que les dirigeants et les organisations de soutien aux entrepreneurs doivent prendre en compte, connaître et surveiller¹⁷.

Kouraich (2018) dans son article , site le model du Forum Économique Mondial qui a présenté sa conception de l'écosystème entrepreneurial comme reposant sur huit piliers suivants¹⁸ : des marchés accessibles , le capital humain et la main-d'œuvre , l'investissement et la finance ,- un système de soutien ,- le cadre réglementaire et infrastructures , l'éducation et la formation , les grandes universités comme catalyseurs , le soutien culturel tolérance au risque et à l'échec .

Une autre étude, en l'occurrence celle de Masson et Brown (2014) , montre que l'une des caractéristiques des écosystèmes entrepreneuriaux est le flux d'informations au cours du processus entrepreneurial. Dans cet environnement « riche en informations », les individus

peuvent avoir accès aux connaissances des acheteurs, aux nouvelles technologies, aux possibilités d'exploitation, à la disponibilité des équipements, aux concepts de marketing et donc trouver les opportunités de produits et de services qui sont nécessaires, ainsi les auteurs de cette étude propose à leurs tours les différents domaines composant l'écosystème entrepreneurial comme étant décrit dans le tableau suivant ¹⁹ .

Tableau (2) : Domaines de l'écosystème entrepreneurial selon Masson et Brown (2014)

Domaines	Composantes du domaine
Domaine politique	<ul style="list-style-type: none">-facilitation à créer une entreprise-incitations fiscales et des lois qui pourraient être favorables aux entreprises.-l'accès aux infrastructures de base, aux télécommunications et aux transports
Domaine des finances	<ul style="list-style-type: none">-ensemble de personnes, d'institutions et d'organisations qui facilitent la création d'entreprises et leur expansion.-des incubateurs et des accélérateurs ainsi que des réseaux entrepreneuriaux
Domaine de la culture	<ul style="list-style-type: none">-la tolérance au risque et à l'échec de l'entrepreneuriat,-la préférence pour le travail indépendant, les réussites et les modèles- la culture de la recherche- l'image positive de l'entrepreneuriat et la célébration de l'innovation
Domaine du capital humain	<ul style="list-style-type: none">-les compétences en gestion et le talent technique, l'expérience de l'entreprise, la disponibilité de l'externalisation et l'accès à la main-d'œuvre étrangère. La combinaison de ces éléments peut affecter le rythme de croissance des entreprises. En outre, dans le domaine du capital humain, on considère que l'éducation (l'éducation du capital humain est composée de l'enseignement pré-universitaire et universitaire ainsi que de la formation spécifique aux entrepreneurs) et la formation...
Domaine des marchés	<ul style="list-style-type: none">-le marché intérieur et étranger-les petites, moyennes et grandes entreprises en tant que clients-les achats du gouvernement

La source : Elaboré par l'auteur en se basant sur Masson et Brown (2014), Entrepreneurial Ecosystems And Growth Oriented Entrepreneurship , visité : 04 /01/ 2022 <http://www.oecd.org/fr/cfe/leed/entrepreneurialecosystemsandgrowth-orientedentrepreneurshipworkshop-netherlands.htm> .

Analyse de l'écosystème des startups en Algérie (Etat des lieux et Perspectives)

Comme le soulignent Masson et Brown, le pilier réglementaire gouvernemental est différent selon les régions du monde, et chaque politique gouvernementale peut accélérer ou ralentir la capacité à ouvrir et à développer de nouvelles entreprises. Aussi dans le domaine de la culture il a été débattu que les principaux écosystèmes entrepreneuriaux ont un fort soutien culturel à l'esprit d'entreprise. Il en est de même pour le domaine du capital humain qui est représenté par la qualité et la quantité de sa main-d'œuvre, car en fonction des compétences que possèdent les employés, c'est le type d'environnement de travail qui pourrait être créé. Quand t au domaine des marchés il est la représentation des clients qui sont prêts à payer pour les produits et services des entreprises. Les écosystèmes entrepreneuriaux avec des marchés accessibles qui peuvent être atteints sont importants pour aider les entreprises à se développer au sein d'une région.

III.2 Projection sur les acteurs le l'écosystème de la start-up en Algérie

Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'écosystème entrepreneurial est propre à chaque environnement et pays ainsi qu'à chaque région .Dans cette partie de l'article nous allons explorer les différents déterminants de ce système à l'échelle national, en nous focalisant sur les mécanismes instaurer et /ou existant favorables à la création et au développement de la start-up en Algérie .

III.2.1. Les acteurs mis en places avant 2020

Depuis plusieurs années et dans le cadre de promouvoir l'entrepreneuriat, l'Algérie a mis en place des dispositifs de financement et d'accompagnement que nous allons segmenter en trois catégories.

III.2.1.1 Les structure de financement : pour ce qui est des dispositifs de financements mis en place avant 2020, on va citer les structures comme suit.

-Les dispositifs dits publics ANGEM /ANSEJ (ANADE) /CNAC : instaurés par l'état dans les années quatre vingt dix et deux mille, ces dispositifs proposent des services financiers déclinés et adaptés en plusieurs formules, de multiples avantages fiscaux ainsi que des services d'accompagnement à différent stade du projet aux porteurs de ces projets répondants aux conditions d'éligibilités propres à chaque dispositif .

Tableau (3) : Dispositifs ANGEM - ANSEJ - CNAC (avant 2020)

Dispositifs	CNAC	ANSEJ (ANADE)	ANGEM
Date de création	1994	1996	2004
Structure de rattachement	Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme
Seuil maximal de financement	10 millions de DA	10 millions de DA	1 millions de DA

La source : Elaboré par l'auteur en se basant sur les sites officiels de l'Ansej /Cnac /Angem , visité : 06 /01/ 2022 , <http://ansej.org.dz> , <https://www.cnac.dz> , <https://www.cnac.dz> .

Il est implorant de noter qu'à partir de l'année 2020 L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), dépendant auparavant au ministère du travail et de l'emploi, est officiellement mise sous tutelle du ministère de la Micro-entreprise, des Start-up et de

l'Economie de la connaissance en vertu d'un décret exécutif publié dans le journal officiel , elle change également de dénomination , devenant ainsi :L'Agence Nationale d'Appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) optant ainsi pour une nouvelle stratégie basée sur l'aspect économique .Parmi les changements opérées également , on note l'annulation de la condition de chômage pour l'éligibilité tout en permettant aux étudiants porteurs de projets de bénéficier du financement .

Un autre changement a été opéré les jours précédents via le décret exécutif n° 22-46 du 16 Joumada Ethania 1443 correspondant au 19 janvier 2022 modifiant le décret exécutif n° 03-290 du 9 Rajab 1424 correspondant au 6 septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs , l'article 2 du décret cité stipule que les porteurs de projets désirants bénéficier de l'aide et le soutien du dispositif ANADE doivent être âgé de 18 à 55 ans .

Auparavant la tranche d'âge 40-55 ans de porteurs de projet devait s'adresser au dispositif CNAC .En d'autres termes , le dispositif de création d'activités et financement de projet affecté à la CNAC passe sous la coupe de L'ANADE .

-Systèmes de financement participatif «Crowdfunding » : ce nouveau mode de financement révolutionne le secteur des startups en Algérie, ayant fait ses preuves de par le monde en permettant aux porteurs de projets en manque de financement de franchir le pas de l'entrepreneuriat en menant à bien leurs projets de création d'entreprises. Le Crowd funding est organisé au moyen d'une plate-forme sur internet, celle-ci met en relation les contributeurs et les porteurs de projet.

Les premières initiatives de crowdfunding en Algérie remontent à l'année 2013, qui a vu la création de deux plateformes, notamment la plateforme TWIZA et la plateforme CHRIKY et la troisième initiatives c'est bien la plateforme NINVESTI en 2019 , l'objectif de ces plateforme est de pouvoir réaliser des projets algériens qui ne trouvent pas de ressources financières par les canaux traditionnels ²⁰ .

Bien que le financement participatif soit de plus en plus répondu dans différents pays de l'hexagone, ce n'est pas le cas pour l'Algérie, d'une part à cause de la non généralisation du paiement électronique et d'autre part ,l'absence d'un cadre juridique régularisant cette nouvelle tendance de financement constitue un frein à sa démocratisation.

III.2.1.2 Les structure d'incubation et d'accélération : les incubateurs soutiennent les entrepreneurs qui souhaitent créer une entreprise ou une start-up. En mettant à leurs dispositions un environnement propice à l'apprentissage, et un réseau d'accompagnement nécessaire aux entrepreneurs dans les étapes clés du lancement de leurs projets. Il existe un certains nombre d'incubateurs en Algérie, qu'ils soient publics ou privés, en projet ou actifs et qui accompagnent les porteurs de projets et les startups les encadrent et les hébergent à leur démarrage.. Ces structures ne sont pas censées financer les startups directement, mais les préparent à la levée de fonds et au lancement de leurs activités, les orientent vers les potentiels financeurs . Les accélérateurs quand t à eux représentent des structures qui prennent le relais des incubateurs et les succèdent en poursuivant l'accompagnement des startups structurées se trouvant à un stade plus avancé, en les coachant de façon intensive, ceci afin d'accélérer leurs business. Les programmes d'accélération durent de 3 à 6 mois en moyenne . Nous citerons à titre d'exemple quelques incubateurs et d'accélérateurs régissant dans la sphère entrepreneuriale Algérienne tels que ANVREDET, HABAInstitute, ANPT, DarTech, CDTA, Incub Me, Cap , Incubateur du FCE, Incubateur de l'ESAA, Incubateurs d'entreprises principalement les opérateurs de téléphonie mobile, Incubateurs des universités, ainsi que les accélérateurs de Sylabs et The pivot qui sont tous deux issues d'initiatives privées .²¹

Il est important de noter que nombre d'accélérateur et d'incubateurs ne cessent d'augmenter en Algérie, témoignant ainsi de l'intérêt croissant porté à l'entrepreneuriat et la création de start-up en particulier .

III.2.1.3 Business Angels: Ils apportent au-delà de leurs expertises et réseaux des fonds qui permettent à l'entreprise de poursuivre son développement. Les sommes investies et les tickets moyens diffèrent d'une startup à une autre, d'un écosystème à un autre d'un pays à un autre. En Algérie, des business angels opérant individuellement sont actifs souvent des chefs d'entreprise, mais aussi des professionnels ou des commerçants ayant réussi leurs carrières, ou encore des entrepreneurs ayant réussi leurs affaires. Cependant, des statistiques ou des études n'ont pas encore été menées pour identifier ces acteurs importants de l'écosystème, de connaître leur volume d'investissements nombre d'opérations menées, la somme des capitaux investis, les typologies des business angels et des entreprises investies .

Au-delà de ces personnes qui investissent dans des startups de façon isolée, il existe un seul réseau de business angels actif en Algérie, il s'agit de Casbah Business Angels CBA qui fédère une dizaine d'investisseurs. Trois autres structures ont été identifiées (dont deux basées à l'étranger) et orientant leurs efforts d'investissement vers les entrepreneurs algériens résidents ou ceux issus de la diaspora, cependant elles offrent peu de visibilité sur leurs activités , sagissants de Markitor Business Angels, Créateurs d'Avenir, Business Angels Algérie-Diaspora BAALDI²².

III. 2.2. Les nouveautés en matière d'écosystème de la start-up en Algérie

Parmi les mesures phares donnant le ton de la nouvelle stratégie en matière d'entrepreneuriat et de création de start-up , on note la création d'un ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des startups début 2020 par le biais du décret exécutif n° 20-54 du Aouel Rajab 1441 correspondant au 25 février 2020 , d'après l'article 1 du décret , le ministre de la micro-entreprise, des start-up et de l'économie de la connaissance propose les éléments de la politique nationale dans le domaine de la micro-entreprise, des start-up et de l'économie de la connaissance. Il veille à sa mise en œuvre, conformément aux lois et aux règlements en vigueur .

III. 2.2.1. Le fonds d'appui et de développement de l'écosystème des

startups: la parution du décret n° 21-303 du 22 Dhou El Hidja 1442 correspondant au 1er août 2021 dans le journal officiel n°60 , fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-150 intitulé « Fonds d'appui et de développement de l'écosystème start-up » ouvert dans les archives du ministère des Finances ,ayant comme principal mandataire le représentant du Premier ministre chargé de l'économie du savoir et des start-up. Afin d'assurer les missions du fonds d'appui et de développement de l'écosystème des start-up, les recettes et les dépenses de ce fonds ont été fixé par le même décret précédemment cité dans l'article 2 .Il est mentionné que la dotation de l'état , les produits des taxes fiscales et parafiscales , et dons et legs ainsi que toutes autres ressources et contributions , constituant ainsi les recettes de ce fonds .Pour ce qui est des dépenses , elles ont été détaillées dans le précédent décret , ainsi il s'agit des dépenses ayant une relations avec les missions du fonds :

- Financement des études de faisabilité :

- les frais liés aux études de faisabilité à caractère technologique;
- les frais liés aux études de faisabilité à caractère économique.

- Financement de l'élaboration du Business Plan :

- les frais liés à l'élaboration du plan d'affaires (Business Plan).

-Financement des assistances techniques :

- les frais liés à la certification des centres de prototypage (Fablab) ;
- les frais liés à la certification du (Data Center).

-Financement des frais liés à la création d'un prototype :

- la conception, la simulation et les tests de validation des concepts ;

- la réalisation, le test et la validation des prototypes au profit des start-up et des projets innovants labélisés ;
- l'acquisition d'équipements, de matières premières et de logiciels ;
- les frais d'accompagnement à la réalisation de travaux techniques ;
- les frais liés aux essais, à l'homologation, à la certification et à la normalisation ;
- le financement des prototypes pour le projet innovant.

-Financement des formations :

- les frais liés à la formation des formateurs ;
- les frais liés à l'encadrement spécialisé.

-L'incubation des « start-up » :

- les frais d'hébergement pour les start-up labélisées ;
- les frais d'incubation de projets innovants labélisés ;
- la mise en place de programmes thématiques de lancement et d'appui des start-up, en collaboration avec des acteurs économiques.

-Promotion de l'écosystème start-up :

- les frais liés aux interventions des experts pour le comité chargé de la labellisation ;
- les frais liés à la promotion et au financement des start-up labélisées ;
- les frais de dépôt, au niveau national et international, de brevet, de marque et leur maintien pendant la période de validité de la labellisation de la start-up et projet innovant ;
- les frais de brevet dans le cadre de convention de coopération pour la propriété intellectuelle (PCT) et des extensions du brevet pour les start-up et projets innovants labélisés ;
- les frais liés à l'acquisition de base de données des brevets et autres formes de propriété intellectuelle ;
- la mise en place de programmes spécifiques de lancement et d'appui des start-up, selon les besoins technologiques des entreprises nationales.

III. 2.1.1 Le Fonds Algérien de Financement des Startups l'ASF (Algerian Start-up Fund).

Lors de la Conférence Nationale des Startups « Algérie Disrupt 2020 », le Fonds Algérien de Financement des Startups a été officiellement lancé. Le fonds, qui a levé 7,2 millions de dollars au cours de sa première année, se concentrera sur les startups les plus innovantes du pays²³.

Le fond propose un financement assuré par une entrée au capital des startups prometteuses, à la différence des anciens dispositifs chargés de soutenir les entreprises innovantes, le Fond n'utilisera pas un financement par le crédit, qui a prouvé ses limites. L'aide financière se fera désormais directement via l'entrée au capital des sociétés prometteuses²⁴.

Le Fonds national pour le financement des start-up, est le fruit de la collaboration entre le ministère délégué de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Sonatrach, la Banque de développement local (BDL), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance-Banque (Cnep-Banque). Concernant le plafond de l'investissement de l'ASF, trois paliers ont été fixés, à savoir un financement à hauteur de 2 millions, 5 millions et jusqu'à 20 millions de dinars. Cela dépendra, de la nature du projet, du secteur d'activité et du besoin lui-même de financement et ce sera à l'ASF d'apprécier l'engagement et d'évaluer le risque. Il est à noter que lorsque le fonds aura injecté le financement il deviendra partenaire de l'entreprise (actionnaire) avec laquelle il partagera les bénéfices mais aussi les pertes²⁵.

III. 2.1.3 Algeria Venture (A-VENTURE) : Le Décret exécutif n° 20-356 du 14 Rabie Ethani 1442 correspondant au 30 novembre 2020 portant création de l'établissement de promotion et gestion des structures d'appui aux start-up et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement. Il est créé sous la dénomination « Etablissement de promotion et de gestion des structures d'appui aux start-up », par abréviation « Algeria Venture », un établissement public à caractère industriel et commercial, désigné ci-après l'« établissement ». L'établissement est régi par les règles applicables à l'administration dans ses relations avec l'Etat, et est réputé commerçant dans ses rapports avec les tiers.

Placé sous la tutelle du ministre chargé des start-up , ce dernier (ou son représentant) préside le conseil d'administration de l'établissement qui comprend 11 représentants de différents ministères , le représentant de la société Sonatrach , le représentant de la société Algerian start-up Fund , ainsi que le président du conseil scientifique de l'établissement .

Le décret cité au paravent définit dans l'article 4 les missions incombant à cet établissement, ainsi le A-Venture est l'outil des pouvoirs publics pour la mise en oeuvre de la politique nationale pour la promotion et la gestion des structures d'appui des start-up, notamment à travers les incubateurs, les accélérateurs et le développement de l'innovation , l'établissement à ce titre, est chargé, notamment :

- de participer dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de promotion et de gestion des structures d'appui des start-up, par secteur d'activité ;
- de participer à la création de nouvelles structures d'appui, pour le renforcement des capacités nationales d'accompagnement de l'innovation, en vue de favoriser la création de start-up et de contribuer au développement économique et social ;
- d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes annuels et pluriannuels de développement des incubateurs et des accélérateurs des start-up, en collaboration avec les différents intervenants concernés et d'en assurer le suivi et l'évaluation ;
- d'élaborer et de mettre en œuvre des cursus d'accélération assurant le suivi des startups labellisées et des projets innovants labellisés, ainsi que l'estimation et la validation de leurs besoins
- d'encourager et de soutenir toute initiative visant à la promotion et le développement de l'innovation et des structures d'appui, en concertation avec les différents secteurs d'activités ;
- de contribuer à une veille technologique et d'assurer la publication et la diffusion sur tous les supports, les informations relatives à l'innovation technologique et l'entrepreneuriat ;
- de gérer le patrimoine qui lui est affecté et celui dont il obtient l'exploitation ;
- d'élaborer et de suivre les contrats de performances relatifs aux prestations fournies par les structures d'appui dont il a la charge, de veiller à leur respect et de favoriser les synergies entre elles.

Afin d'accomplir les missions et atteindre les objectifs qui sont incombés à A-VENTURE, selon l'article 5 du décret exécutif l'établissement est habilité à :

- conclure tout marché ou accord avec les organismes nationaux et/ou étrangers relatif à son domaine d'activité ;
- réaliser toute opération industrielle, commerciale, mobilière et immobilière inhérente à ses activités et de nature à favoriser son développement ;
- réaliser toute opération financière en relation avec la participation dans le capital de fonds d'investissement dédiés aux start-up ;
- faire appel à toute compétence ou organisme pour les besoins d'expertise, d'encadrement et de suivi des start-up ;
- contracter tout emprunt jugé utile pour son activité.

V .Résultats et Discussion

Après avoir fait l'état des lieux sur l'écosystème entrepreneurial de la start-up en Algérie dans les axes précédents de notre étude, nous allons dans ce qui suit analyser les composantes de l'écosystème de la start-up en Algérie en utilisant le model de la matrice du BCG comme outil , afin de mettre en évidence les combinaisons Forces \ Faiblesses , Opportunités \ Menaces .

Figure (1) : Analyse BCG de l'écosystème entrepreneurial de la start-up en Algérie

<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> -La jeunesse de la population et le niveau d'instruction de plus en plus élevé -Implication significative des intellectuels pour bien mener les programmes mis en place -Etablissement d'un cadre réglementaire -Instauration d'un fond de subvention par le gouvernement -Organisations de plusieurs manifestations en faveur de la start-up et l'entrepreneuriat -volonté et engagement politique en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat 	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bureaucratie et lenteurs administratives ainsi qu'une faible numérisation de l'administration publique -Système financier traditionnel surtout en matière d'e- paiement -Infrastructure TIC limitée (fibre optique, débit internet) -Absence de fournisseurs locaux de services Cloud de qualité -Manque de laboratoire de recherche et developpement -Faible présence de structure d'accompagnement dans les régions intérieures et du sud -Economie basée sur un model rentier -Absences des capitaux risques -Faible valorisation des activités entrepreneuriales des étudiants -Réticences à certain financement pour des motifs culturels et religieux
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Marché vierge en solution technologiques -Faible automatisation au niveau des entreprises -La recherche de solutions de facilitations du quotidien par le citoyen 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Arrivée de sociétés étrangères sur le marché -Efficacité limité de la cohésion contexte économique \start-up -Incompréhension limité du concept start-up

Source : élaboré par l'auteur sur la base d'analyse de divers supports en relation avec le sujet de l'article

Analyse de l'écosystème des startups en Algérie (Etat des lieux et Perspectives)

L'analyse de la matrice fait ressortir les points forts de l'écosystème entrepreneurial algérien, s'agissant essentiellement de la volonté et l'engagement des pouvoirs publics qui s'est traduite par la mise en place d'une stratégie nationale (2020-2024) afin de réussir la transitions et le passage d'une économie rentière à la merci des fluctuations des prix du baril, à une économie plus durable faisant de la start-up un moteur de développement économique. Cette nouvelle vision s'est traduite par la mise en place des politiques et des outils pour favoriser l'innovation, l'entrepreneuriat et la croissance des start-up, dans ce sens le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des startups a organisé depuis sa mise en place plusieurs manifestations en relation avec l'écosystème entrepreneurial des startups afin d'initier un espace d'échange entre l'ensemble des acteurs autour de la start-up de s'enquérir, en premier lieu, de leurs propositions, projets, offres ainsi que les différentes contraintes liées à leur environnement et ce afin d'essayer dans un second lieu de formuler des propositions de mesures visant à la prise en charge de leurs préoccupations.

En dépit des points forts cités dessus, il reste beaucoup à faire en matière de création d'écosystème favorable au développement des startups en Algérie, car actuellement le développement des startups fait face à divers défis, tantôt sur le plan de la disponibilité des supports en TIC notamment une faible pénétration d'internet et de son débit limitée, que de la non démocratisation du paiement électronique dus au système financier et bancaire qui peinent à se développer en matière de numérisation. Aussi en matière de financement, les programmes existants auparavant ne répondent pas aux besoins en financement que suscite une start-up, il est plus que nécessaires d'instaurer un cadre réglementaire permettant de dynamiser l'industrie du capital risque tel que le crowdfunding le financement par les business Angels, ce qui va permettre de proposer des mécanismes de financement plus adaptés aux besoins accrus des startups. Aussi, il faut palier à la réticence d'une grande majorité de porteurs de projet face à certains financements proposés actuellement pour des motifs culturels et religieux, et cela en ayant recours à la finance islamique et tirer bénéfice des expériences à l'échelle internationale ayant su mettre les principes de la finance islamique au service du financement des startups.

La centralisation des incubateurs et accélérateurs autour de la capitale est un autre point négatif auquel font faces les jeunes porteurs de projets des différentes villes, notamment celles des régions intérieures et du sud compte tenu de la vaste superficie du pays, aussi il est très important de tenir compte de ce point et de favoriser la création de conseils économiques régionaux (dans chaque wilaya idéalement) qui regrouperaient tous les acteurs de l'écosystème des startups afin d'assurer aux porteurs de projets une proximité et une accessibilité, vu l'important rôle des structures d'incubation et d'accélération dans l'accompagnement et le suivi des startups.

Il est évident aujourd'hui que le développement d'une économie forte et émergente repose, sur des indicateurs économiques forts et stables dans le temps, et sur des agrégats économiques forts, notamment le développement des startups, qui favorise l'innovation et la concrétisation des idées et procédés, parfois révolutionnaires, bouleversant de la sorte les marchés et les stratégies de grandes entreprises. Le positionnement des Startups n'est plus à démontrer et constitue le fer de lance des économies développées et émergentes²⁶.

Ainsi est à la lumière des expériences des pays qui ont réussi le challenge d'instaurer un écosystème entrepreneurial en faveur de la start-up, on trouve une combinaison d'éléments, à commencer par le soutien des autorités publiques et la mise en place d'une collaboration publique-privée afin de fluidifier les opérations économiques, l'implication de l'université dans le domaine de la recherche en collaboration avec des centres de recherches et des entreprises privées. Aussi on note la forte présence d'investisseurs privés (business Angels) et une grande concentration d'incubateurs qu'ils soient publiques ou privés.

IV- Conclusion:

Nous tenons comme conclusion objective que l'écosystème des startups en Algérie commence à peine à prendre forme depuis la mise en place par le gouvernement d'un ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des startups , ayant comme principale mission la mise en œuvre des éléments de la politique nationale dans le domaine de la start-up et l'économie du savoir en Algérie , et cela conformément à la réglementation en vigueur .Néanmoins ,et malgré les efforts consentis ces deux dernières années, particulièrement en faveur de l'instauration d'un écosystème propice au développement de la start-up , beaucoup de changement restes à opérer, essentiellement pour palier aux difficultés rencontrés par la start-up Algérienne , et la première étape devrait aller vers la numérisation et la modernisation des systèmes financiers et bancaires notamment la démocratisation du paiement électronique en mettant en œuvre toute la logistique nécessaire .

L'Algérie étant un pays émergeant en matière d'économie du savoir et du numérique, a tout à gagner en tirant meilleure partie des expériences positives de pays ayant amorcer le décollage dans le domaine, tout en s'appuyant sur l'échange de bonnes pratiques avec les pays en question , qui ont une longueur d'avance en matière d'écosystème de la start-up . Sachant qu'il est primordial pour une nation de mettre en place un écosystème en faveur du développement de son économie, et quoi de plus meilleure que cet écosystème soit un terrain fertile propice à la concrétisation des idées innovantes de porteurs de projets, par l'émergence et le développement de leurs startups.

-Références:

- 1 Youssef Diop (2022) , **L'écosystème des startups au Maroc en cinq points** , visité : 05/01/ 2022 <https://itemagazine.com/lecosysteme-des-startups-au-maroc-en-cinq-points>
- 2 <https://courses.reaktor.education/en/courses/startingup/introduction/startup-history/> visité : 05/10/ 2021
- 3 Przem (2016) , **What is a Startup? The Historical Background**, visited : 21/08/ 2021, <https://www.growly.io/what-is-a-startup-the-historical-background/>
- 4 Eric Ries (2018) , **Le Modèle Start-up ; Devenir une entreprise moderne en adoptant le management entrepreneurial** , Pearson, France , P4 , visité le 21/08/ 2021 https://www.pearson.fr/resources/titles/27440100633340/extras/6660_Intro.pdf
- 5 Julie Larguier , **Dis, c'est quoi une startup ?** , visité le 21/08/ 2021 <http://www.esi.ac.ma/Dossiers/20140302080335.pdf>
- 6 Guillaume Chevalier (2017), **Mais au fait c'est quoi une startup ?**, visité : 21/08/ 2021 , <https://le-shift.co/c-est-quoi-une-startup-definition-difference-entreprise/>
- 7 Pierre Facon (2021) , **Qu'est-ce qu'une start-up ? Tout ce qu'il faut savoir** , visité : [26/08/ 2021 https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/start-up-definition-particularites/](https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/start-up-definition-particularites/)
- 8 Karim Brouri , **Start-up génération algérienne, une grande histoire de définition!** , visité : 25/08/ 2021, <https://brenco-algerie.com/2020/02/06/start-up-generation-algerienne-une-grande-histoire-de-definition/>
- 9 DGRSDT (2020) P 7 , **Introductions au parcours de la créations d'une start-up** , Algérie .
- 10 GAAN , **Comment obtenir les labels ?** , visité, 20/12/ 2021 <https://www.gaan.dz/startup/comment-obtenir-les-labels--page-98552>

Analyse de l'écosystème des startups en Algérie (Etat des lieux et Perspectives)

- 11 Ministère de l'économie de la connaissance et des startups , **portail électronique des startups** visité : 20/12/ 2021, <https://startup.dz/pour-les-startups/>
- 12 L'entrepreneur Algérien , **Comment obtenir les labels : Start-up , Projet innovant , Incubateur , en Algérie ?** , visité : 20/12/ 2021 <https://lentrepreneuralgerien.com/startup/item/106-comment-obtenir-les-labels-startup-projet-innovant-et-incubateur-en-algerie>
- 14 Erik Stam & Andrew van de Ven (2021) , **Entrepreneurial ecosystem elements** , Small Bus Econ, P 809 ,USA , visité : 20/12/ 2021 <https://doi.org/10.1007/s11187-019-00270-6> E.
- 15 Christina Theodoraki , **Qu'est-ce que l'écosystème entrepreneurial ?**, visité : 20/12/ 2021 , <https://www.tbs-education.fr/inspiring/quest-ce-que-lecosysteme-entrepreneurial/>
- 16 Daniel Isenberg (2011) , **Introducing the Entrepreneurship Ecosystem: Four Defining Characteristics** , visité : 30/12/ 2021 <https://www.forbes.com/sites/danisenberg/2011/05/25/introducing-the-entrepreneurship-ecosystem-four-defining-characteristics/?sh=38c610135fe8>
- 17 Chris Callahan (2015) , **Entrepreneurs ecosystems the key components driving success** , visité : 30/12/ 2021 <https://www.linkedin.com/pulse/entrepreneur-ecosystems-key-components-driving-success-callahan>
- 18 Nassira Kouraich (2019) , **Le rôle de l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial dans la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie** , Les Cahiers du Cread, vol. 34 - n° 2 – 2018 , visité : 30/12/ 2021 <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/22/34/2/85786>
- 19 Masson et Brown (2014) , **Entrepreneurial Ecosystems And Growth Oriented Entrepreneurship** , visité : 04 /01/ 2022 <http://www.oecd.org/fr/cfe/leed/entrepreneurialecosystemsandgrowth-orientedentrepreneurshipworkshop-netherlands.htm>
- 20 Dabah Mohamed Ridha , Benbraïka Abdelouahab (2021) , P366 , **Le Crowdfunding comme mécanisme innovant de financement des start-up -Les plateformes Ninvesti et Twiiza comme modèle** , Milev Journal of Research & Studies Volume 7 N° 2 , visité : 22/01/ 2022 , <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/89/7/2/173953>
- 21 Hakim Hattou (2019) , **Ecosystème du financement des startups en Algérie** , visité 12/01/ 2022 <https://fr.linkedin.com/pulse/ecosyst%C3%A8me-du-financement-des-startups-en-alg%C3%A9rie-12-hakim-m-hattou>
- 23 Tech Gist Africa (2021) , **The Algerian Startup Financing Fund has launched a \$7.2 million fund to invest in the country's most innovative startups** , visité 27/01/ 2022 <https://www.techgistafrica.com/funding/the-algerian-startup-financing-fund-has-launched-a-7-2-million-fund-to-invest-in-the-countrys-most-innovative-startups/>
- 24 <https://www.emergingvalley.co/algerie-fonds-de-soutien-startups/> 10 JUIN 2020 , visité 25/01/ 2022
- 25 <https://www.aps.dz/economie/116314-le-financement-des-start-up-labelisees-par-l-asf-enclenche-jeudi> , visité 25/01/ 2022
- 26 CNES (2020) , **La rencontre nationale sur le plan de relance pour une économie nouvelle** 18 19 Aout 2020 Alger , visité 27/01/ 2022 , <https://www.cnese.dz/static/Cnes/data/Travaux%20des%20Ateliers%20FR.pdf> , p 17